



TÉLÉPHONES UTILES

SECOURS

POMPIERS 18

CASERNE
19, Z.A. de Brassons
La Tremblade
05 46 36 03 32

SAMU 15

SECOURS EN MER
(crossa Etel)
02 97 55 35 35 et le 16
pour les navigateurs

CLINIQUE PASTEUR
Royan
05 46 22 22 22

HÔPITAL MALAKOFF
Vaux-sur-Mer
05 46 39 52 52

POLYCLINIQUE
St-Georges
05 46 05 07 94

CENTRE ANTI-POISON
Bordeaux
05 56 96 40 80

CENTRE TRANSFUSION SANGUINE
Saintes
05 46 93 53 44

À votre service

MAIRIE - 10 rue de la Sablière
BP 60013 Les Mathes - Tél : 05.46.22.48.72
Fax : 05.46.22.49.23

Email : info@mairie-lesmathes-palmyre.fr
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h00

OFFICE DU TOURISME
2 avenue de Royan La Palmyre
Tél : 05.46.22.41.07 - Fax : 05.46.22.52.69
Email : contact@la-palmyre-lesmathes.com

En saison, du 1er juillet au 31 août : tous
les jours sans interruption de 9h à 19h
Avant et après saison, du 1er avril au 30
juin et septembre : du lundi au samedi de
9h à 12h30 et de 14h à 18h - le dimanche
matin de 10h à 12h30

Hors saison : du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 18h - le samedi matin de
9h à 12h

RELAIS POSTE - LA PALMYRE
(OFFICE DE TOURISME)

- Avril, Mai, Juin, ouvert du lundi au ven-
dredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
- Juillet et Août, ouvert du lundi au ven-
dredi : de 9h à 13h et de 16h à 19h
- Septembre, ouvert du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
- Octobre, ouvert du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h00 à 18h

LA POSTE - LES MATHES
TEL/FAX : 05.46.22.42.69

juillet/ août
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de
13h30 à 16h - le samedi de 9h à 12h00
de septembre à juillet
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Heures des levées : en semaine 12h le
samedi 9h

TRESOR PUBLIC - 37 rue de la Seudre
17390 LA TREMBLADE - Tél : 05.46.36.00.85
Fax 05.46.36.52.70 - du lundi au jeudi de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h - le vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 15h30

GENDARMERIE - 6 avenue du Général de
Gaulle - 17390 LA TREMBLADE
Tél : 05.46.36.11.43

GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)
Tél : 05.46.22.52.25

ASSISTANTE SOCIALE - Mme DANJOU
permanence tous les mardis en mairie de
9H00 à 10h30

ECOLE MATERNELLE - 10 rue Henri Erable
LES MATHES - Tél : 05.46.23.63.59

ECOLE PRIMAIRE - 10 rue Henri Erable
LES MATHES - Tél : 05.46.22.44.26

E.D.F.-G.D.F - Avenue du Maréchal Leclerc
17200 ROYAN - Tél : 09.69.32.15.15

SERVICES MEDICAUX
LES MATHES

INFIRMIERS - SCP COUCHAUX - POUILLAT
8 rue Sainte-Marie - Tél : 05.46.22.42.90
MÉDECIN - Dr PINEAU

8 rue Sainte-Marie - Tél : 05.46.22.41.80
OSTÉOPATHE - Marion PINSON

8 rue Sainte-Marie - Tél : 06.67.96.69.70
KINESITHERAPEUTES-OSTÉOPATHES

M. GOHARD Pierre - Mme GROSZEWSKA
Agnieska - 8 rue Sainte Marie - Tél :
05.16.84.04.35 ou 06.07.44.34.96

LA PALMYRE
INFIRMIERS :

- SCP COUCHAUX - POUILLAT
4 place d'Aquitaine - Tél : 05.46.22.48.87
- WOZNIAK Sabrina - 4, Avenue de l'Océan
Galerie n°8c (près du parking du Périgord)
06.23.77.39.13

PHARMACIE DE LA COUBRE - 31 boulevard
des Trémières - Tél : 05.46.22.40.82

SNCF ROYAN - Tél : 05.46.05.62.32 ou 36.35
TAXI - Nathalie DESIRÉ - Tél : 05.46.22.32.74
ou 06.75.23.62.27 - Station rue de la Sablière
Les Mathes - Office de Tourisme - La Palmyre

ORDURES MÉNAGÈRES - Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique
107 avenue de Rochefort
17200 ROYAN - Tél : 05.46.22.19.27

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 17 juin au 16 septembre :
tous les jours sauf le mercredi
Du 1er avril au 17 juin :
le lundi, le jeudi et le samedi
Du 16 septembre au 31 mars :
le lundi et le jeudi

TRI SELECTIF - tous les mercredis

DECHETS VERTS - du 1er juin au 30 novembre :
le lundi, le reste de l'année : 2ème et
le 4ème lundis du mois. Les sacs plastiques
ne sont définitivement plus ramassés.

DECHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS ROYANNAIS
PÔLE ÉCOLOGIE URBAINE - Tél : 05.46.39.64.64
acceptent les plastiques, le verre, les batte-
ries, la ferraille, les piles, les huiles etc.

La Tremblade :
Du 1er janvier au 31 décembre ouvert lundi,
mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à
11h45 et de 14h à 17h45
Fermé jeudi, dimanche et jours fériés.

Chaillevette :
Du 1er janvier au 31 décembre ouvert lundi,
mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à
11h45 et de 14h à 17h45
Fermé mardi, dimanche et jours fériés.

PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX
Rue des Carrières - 17570 Les Mathes
Tél : 05.46.05.78.65 ou 06.71.90.32.32
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 14h00 à 17h30

RÉCUPÉRATEUR DE VÊTEMENTS : un nouveau
conteneur à vêtements a été installé place
Charles de Gaulle, près de la halle, l'associa-
tion Trio s'est engagée à le vider une fois par
semaine et d'adapter la collecte en fonction
de l'importance du ramassage.

MARCHÉS :

Aux Mathes : Le vendredi toute l'année.
Halle du Marché.
Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis,
samedi du 15 juin au 15 septembre.

À la Palmyre : LA PALMYRE
Tous les mercredis et dimanches matins du
1er avril au 30 septembre - Tous les
dimanches matins du 1er octobre au dernier
dimanche des vacances de la Toussaint.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE : LA PALMYRE
Tous les mercredis soirs du 1er juill. au 31 août
MARCHÉ DE NOËL : LES MATHES
22.23.24 décembre de 9 heures à 19 heures



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
édité par la Mairie des Mathes
DÉCEMBRE 2012

N° 50

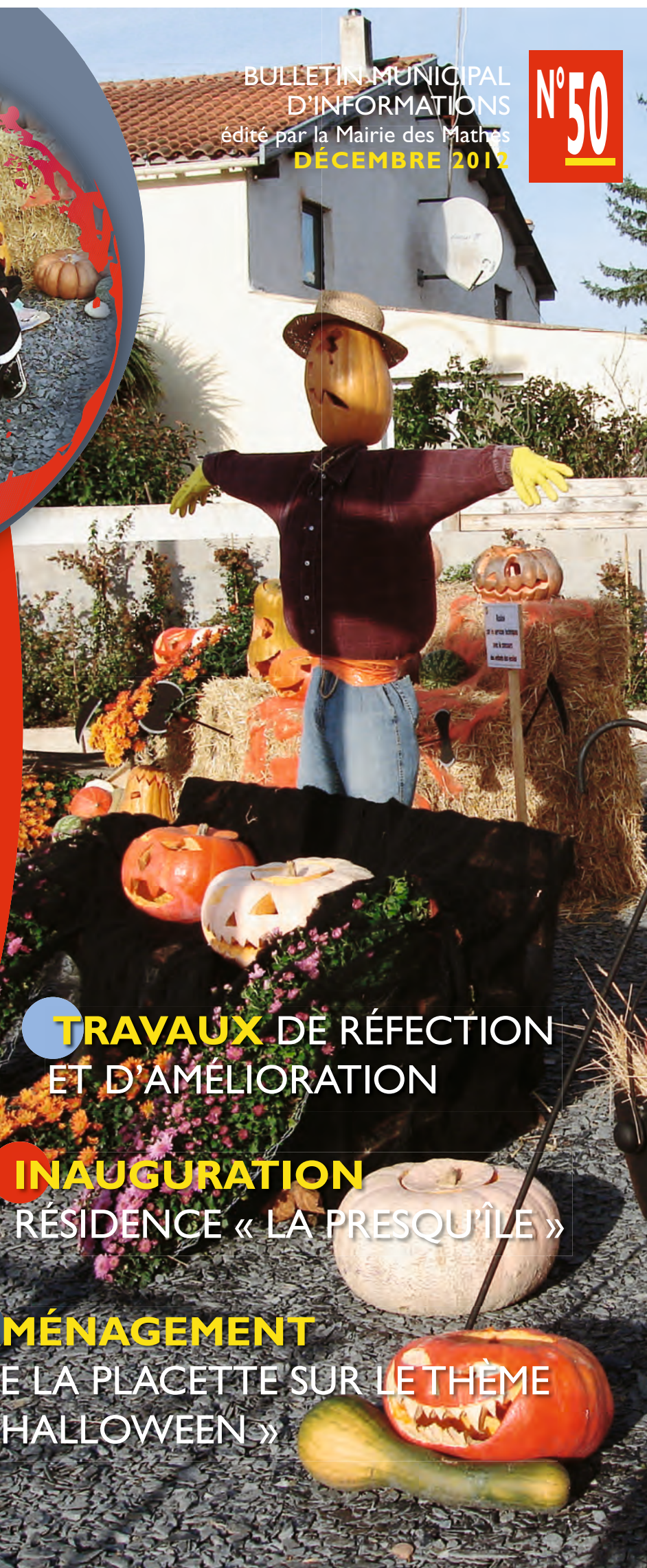
Les Mathes LA PALMYRE



TRAVAUX DE RÉFECTION
ET D'AMÉLIORATION

INAUGURATION
RÉSIDENCE « LA PRESQU'ÎLE »

AMÉNAGEMENT
DE LA PLACETTE SUR LE THÈME
« HALLOWEEN »



SOMMAIRE

pages **4-5**
Le mot du maire

pages **6-9**
Bulletin Municipal N°1

pages **10-13**
Les travaux dans la commune

page **14-15**
Le littoral

pages **16-21**
Conseils municipaux

pages **22-25**
Infos municipales

pages **26-29**
Infos pratiques

pages **29-39**
Associations

page **40-41**
Si la commune m'était contée...

pages **42**
A vos plumes

page **43**
A votre service



SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Un nouveau système d'appel des médecins de garde est mis en place. (05 46 27 55 20)

De 20 heures le soir à 8 heures le lendemain matin, il vous suffit de composer le numéro de téléphone de votre médecin habituel. Grâce à un transfert d'appel, vous serez mis directement en relation avec le médecin de garde.

TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE



N° Audiotel **3237**
accessible 24 h/24

Vous pouvez également vous rendre à votre officine où la pharmacie de garde est affichée.



Réalisation et impression
IMPRIMERIE LAGARDE
17920 BREUILLET - 05 46 22 70 55
Dépôt légal 4ème trimestre 2012



Le mot du maire



Au moment de rédiger ces quelques lignes qui me permettent, deux fois par an, de vous informer de tout ce qu'il se passe d'important quant à la gestion municipale, je découvre que ce présent bulletin va porter le **numéro 50**, et que cela fait maintenant, depuis Octobre 1988, 25 années que votre serviteur n'a pas manqué une seule fois de s'exprimer, soit au début durant 10 ans, en tant que président de l'office de tourisme et nommé alors syndicat d'initiative, et depuis maintenant une bonne quinzaine d'années en tant que maire de notre belle commune... Passé le premier étonnement sur la durée, je me dis que les conditions assez exceptionnelles dans lesquelles il m'a été permis d'exercer ces différents mandats, toujours épaulé par le loyal soutien de mes collègues élus ou différents collaborateurs des services administratifs et techniques, aussi compétents que dévoués, ont sans nul doute contribué à faciliter cette communication apparemment appréciée d'un bon nombre d'entre vous.

Sachez aussi que pour ma part, j'ai toujours estimé que communiquer avec l'ensemble de notre population, sédentaire ou touristique, de souche ou d'adoption, a toujours été pour moi un élémentaire devoir, mais aussi et surtout une source de grande satisfaction.

Pour avoir archivé chaque exemplaire de nos bulletins semestriels depuis 25 ans, je peux vous assurer que leur relecture est édifiante tant elle met en évidence l'importante métamorphose de notre bourg et de sa station : une petite dizaine de pages imprimée en gros caractères composait le premier numéro, alors que les parutions actuelles en comportent parfois une cinquantaine en caractères assez serrés. Cette simple comparaison pourrait suffire à elle seule à mesurer pleinement le changement de rythme de l'activité municipale...

Quoique les 2 articles « mot du maire et mot du président » du premier numéro, dont vous trouverez plus loin l'intégralité, font déjà apparaître une certaine objectivité dans l'analyse de la situation de notre commune à cette époque, ainsi que la façon dont il semblait souhaitable de procéder pour assurer l'es-

sor de notre commune, déjà résolument tournée vers un développement touristique de notre économie. Il ne suffit pas toujours de parler aveuglément de lendemain, il m'a toujours semblé préférable de se tenir à ce que l'on dit.

Pour revenir à l'actualité, je pense qu'il n'est pas nécessaire d'épiloguer sur le déroulement plutôt chaotique de la saison 2012 qui ne devrait pas nous laisser un souvenir impérissable, bien qu'une fréquentation très soutenue durant 3 semaines en août nous ait permis, in extrémis, de bien limiter les dégâts.

Très vite, dès ce début septembre, nous nous sommes consacrés à la préparation de la saison 2013. La belle réalisation du terrain de foot confiée à nos équipes techniques, à peine terminée, nous avons lancé les travaux de la rue de la Sablière entre la halle et la mairie afin que la circulation soit rétablie pour les fêtes de fin d'année durant lesquelles le cœur de notre bourg devrait connaître une animation assez inhabituelle, dans l'intimité d'un site particulièrement soigné cette année par nos agents municipaux en charge des illuminations et des décors qui font toujours l'émerveillement des visiteurs de tous âges.



Les travaux conséquents de la rue Chalarol, commencés en début d'année, puis suspendus pendant la période estivale pour nécessité de meilleur compactage, sont maintenant achevés à la grande satisfaction des riverains qui ont su faire preuve d'une grande patience, ce dont nous les remercions.

Le début novembre a vu également le démarrage du gros, de l'énorme, chantier de reprise de tous les réseaux (téléphone, pluvial, assainissement, eau potable, réfection de voirie et espaces verts) de l'ensemble du quartier des Trémiers. L'importance, et surtout la complexité des travaux à effectuer dans ce lotissement communal, l'un des tout premiers qui a largement contribué au lancement de notre station de la Palmyre autour des années 1970, connaissait depuis une vingtaine d'années des désordres de plus en plus importants sur le réseau d'assainissement notamment, dus essentiellement au puissant développement des racines des grands pins qui ont, depuis l'origine, fait le charme de l'endroit, bien que depuis la tempête de 1999, bon nombre de résidents leur accorde beaucoup moins d'intérêt...

Compte tenu de l'ampleur des travaux à effectuer, ainsi que le souci de préserver la quiétude des



riverains durant les 6 mois de la période touristique, l'équipe municipale a décidé de les scinder en 2 tranches, réparties sur 3 exercices budgétaires, d'autant que le coût global de l'ensemble de ces travaux va atteindre voire dépasser 1,3 million d'euros.

Le nouveau giratoire devant le zoo devrait, comme prévu, être réalisé aussitôt la saison prochaine ainsi que l'aménagement d'un tourne à gauche devant le Palmyrotel et l'entrée du Parc de la Résidence. Ces 2 ouvrages devraient contribuer à fluidifier considérablement la circulation à la sortie des parkings du zoo d'une part, et permettre aux piétons et cyclistes le franchissement de la RD 25 dans des conditions de sécurité optimales.

A quelques jours de la fin de cette année, je ne suis pas en mesure de vous informer comme j'aurais souhaité le faire sur des projets importants telle que l'implantation d'une maison de retraite médicalisée ou d'une

structure commerciale conséquente au centre de notre bourg, ou bien encore sur la stratégie qui sera adoptée par le conseil municipal

pour poursuivre la révision laborieuse de notre Plan Local d'Urbanisme, suite aux surprenants avis, malheureusement défavorables de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, et du commissaire enquêteur, et ce, malgré les concessions très importantes consenties par la municipalité pour satisfaire les exigences draconiennes et démesurées des services de l'Etat.

Ce n'est qu'au tout début janvier que nous aurons de nouveaux éléments qui nous permettront de communiquer avec précision sur ces sujets sensibles qui revêtent une importance capitale pour l'avenir de notre commune et celui des générations qui vont suivre.

Au nom de l'équipe fidèle et dévouée qui m'entoure, je vous souhaite à tous de passer, en famille ou entre amis, de très bons moments à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Robert JONO



IL Y A 25 ANS...



LES MATHES - LA PALMYRE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 1
OCTOBRE
1988

NAISSAIT LE BULLETIN Octobre 1988

LE MOT DU MAIRE

La Municipalité a le plaisir de vous présenter le premier bulletin municipal, moyen d'information et de communication.

Ce document dont la périodicité d'édition sera trimestrielle, a essentiellement pour but :

- de vous renseigner sur les projets et réalisations communales ;
- de vous faire connaître les motivations des élus et la situation financière de la commune ;
- de vous faire découvrir la mairie, cette maison qui est la vôtre ;
- et de vous faire participer à la vie locale par vos suggestions.

Le bulletin municipal est une ouverture sur les activités de la cité en collaboration avec tous ceux qui y contribuent. Il permet aussi un dialogue et une liberté d'expression entre le Conseil Municipal et la population.

Les sujets traités, dans une totale véracité, vous aideront à mieux apprécier la réalité de la gestion locale. Imposer le droit de savoir comme le devoir d'informer sont des principes qui nous incombent dans la tradition d'une bonne moralité car, de ces règles, émane la justice.

L'équipe municipale mobilise ses efforts en faveur de l'évolution économique, sociale, culturelle de la commune tout en respectant une continuité dans ses actions et en améliorant le cadre de vie de ses habitants.

L'urbanisation va donner une nouvelle impulsion au village par la révision du Plan d'Occupation des Sols. Certaines zones deviendront constructibles, notamment La Garenne et Le Plateau de Néré où une extension est prévue après la révision du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain. L'accès en direction de La Palmyre sera repris en 1989 par une déviation du lotissement Corbineau et un carrefour à l'anglaise au niveau de la Colonie d'Ivry.

Notre commune a connu un premier tournant par la priorité du tourisme. Le second s'amorce par le développement du bourg. Toutefois, cette politique de l'avenir a besoin de la coopération de tous les Mathérons.

Enfin, la municipalité remercie le personnel pour sa participation à l'élaboration du bulletin municipal.

Georges Brisard

SYNDICAT D'INITIATIVE LE MOT DU PRESIDENT

Depuis quelques années, nous ressentions avec quelques-uns de mes collègues du Conseil Municipal, le besoin d'une meilleure information de la part des habitants des Mathes - La Palmyre pour tout ce qui concerne la gestion de notre commune.

Le Maire a décidé de mettre un terme à cette lacune en vous présentant un bulletin d'information municipal et me demande, en tant que chargé des affaires touristiques au sein de la Municipalité, de faire un petit tour d'horizon sur la situation actuelle en ce domaine.

Je le fais d'autant plus volontiers que, si le tourisme apparaît de plus en plus comme la dernière chance économique sur le plan national et soit devenu la première industrie du département, nous pouvons assurer aujourd'hui que 95 % de notre économie locale en dépend. Ceci doit être ancré dans l'esprit de tous les Mathérons qu'ils soient du village ou de la station.

Nous pouvons déjà dresser, dès maintenant, un bilan assez précis de cette saison qu'il convient mieux d'appeler "touristique" plutôt "qu'estivale" car les touristes ne nous fréquentent plus seulement l'été mais dès que des vacances scolaires le leur permettent. Les français notamment partent moins loin, moins longtemps et plus souvent.

Si cette rotation plus rapide de clientèle favorise indiscutablement les activités à caractère de visite (zoo) ou certains commerces (souvenirs), elle présente quelques inconvénients pour l'hébergement et principalement en meublé.

La saison touristique a donc démarré dès le début avril, pour les vacances de Pâques, d'une façon satisfaisante d'autant que cette période coïncidait avec l'arrivée des premiers beaux jours. Malheureusement, un calendrier défavorable pour les grands week-ends, la fréquence des élections et de mauvaises conditions météorologiques ont fait qu'il a fallu attendre le début juillet, voire même le 10 dans certains cas, pour connaître un taux de fréquentation correct, encore

que ce soit une fois de plus dû à l'arrivée massive d'étrangers (notamment néerlandais).

Du fait qu'elle était venue plus tardivement cette année, cette clientèle étrangère, encore présente au début août, a occasionné un manque de place dans l'hébergement durant quelques jours mais, dès le 10 août, la demande pouvait être en partie satisfaite.

Le long week-end du 15 août permettait de maintenir le remplissage à 100 % mais, dès le 20, c'était la chute brutale dans les campings. Le rafraîchissement sensible de la température au début de septembre n'a pas permis d'assurer comme les deux ou trois années précédentes une arrière saison satisfaisante pour ces derniers comparativement aux stations environnantes qui connaissent, en général, un meilleur étalement. On peut se demander si le manque d'équilibre entre l'énorme capacité d'hébergement des campings (20.000 lits environ) et celle du parc locatif (5.000 à 6.000 seulement) n'en est pas la cause car, en raison des conditions climatiques, la demande est plus soutenue en avant et arrière saison pour ce mode d'hébergement.

On peut donc globalement qualifier cette saison de bonne si on la compare aux deux dernières, en déplorant toutefois un manque d'étalement et un afflux massif de touristes concentré sur une très courte durée (25 juillet - 15 août) qui pose de nombreux problèmes.

Nous espérons vivement voir s'atténuer ceux de la circulation avec la réalisation prochaine d'importants travaux de voirie (carrefour de La Baraque, déviation et pistes cyclables entre le bourg et la station, aménagement de parking sur le C.D. 25 jusqu'à La Grande Côte).

Il serait urgent que les décideurs départementaux prennent pleinement conscience que cette paralysie du trafic représente un handicap pour les activités et pourrait à court terme provoquer l'asphyxie de notre économie.

Notre Syndicat d'Initiative, dont j'ai la charge depuis quelques années et qui

SYNDICAT D'INITIATIVE (suite)

compte maintenant près de 300 adhérents (commerçants, loueurs en meublés, activités diverses), met tout en oeuvre pour accueillir et informer cette foule de touristes, et assurer la promotion de notre station et de son environnement, autrement dit notre "produit touristique".

Cette promotion est devenue nécessaire car il ne suffit plus d'avoir le bon produit mais il faut le "faire savoir" par le biais des dépliants, posters et diverses brochures que nous avons réalisés ces derniers temps, et que nous diffusons le plus abondamment possible jusqu'à l'étranger.

Sur les quelque soixante à soixante dix mille personnes qui se trouvent en permanence sur la station en période de pointe, plus d'un millier d'entre elles assaille quotidiennement les quatre hôtes de questions les plus diverses et souvent les plus inattendues. Il faut y répondre le plus précisément possible et

avec le sourire !

Le touriste actuel ne se contente plus de "bronzer idiot" comme il y a quelques années. Il a de plus en plus la volonté de vivre intelligemment ses vacances ; et nous constatons un certain retour au culturel surtout lorsqu'il est mis en scène.

Notre rôle est donc de l'informer de la façon la plus complète sur tout ce qui peut l'intéresser dans le département, voire même au-delà, en prenant bien garde de "tout proposer" et de ne "rien imposer".

Voilà donc résumé l'essentiel de ce que j'avais à vous dire en cette fin de saison, et je souhaite pour ma part que nous puissions poursuivre dans l'avenir et renouveler, si possible au printemps, cette expérience qui permettra de vous informer plus précisément de tout ce qui touche notre commune.

R. JONO, Président

UNION NATIONALE DES PERSONNES AGEES ET DES RETRAITES

La section des Mathes regroupe 176 adhérents qui comprend le "club" avec ses 40 membres.

Le club fonctionne chaque jeudi de 14 h à 18 h dans une ambiance amicale et gaie. Chacun peut jouer aux cartes, au scrabble, au nain jaune et à divers jeux de société, selon ses propres aspirations.

Vers 16 h 30, un goûter est servi aux membres présents.

Le dernier jeudi de chaque mois est consacré à un loto interne. Cette petite manifestation est appréciée de tous.

Les anniversaires sont souhaités avec, pour cadeau, un pot de fleurs et l'accolade des autres membres.

Le goûter annuel obtient toujours un grand succès.

Dans le courant de l'année, plusieurs repas rassemblent presque la totalité des adhérents, notamment le repas des vétérans. L'ambiance est toujours très bonne. Chacun pousse sa chansonnette ou raconte une histoire. La soirée se termine presque toujours par une sauterie où tous s'en donnent à coeur joie.

Des sorties sont prévues et organisées pour une journée ou plusieurs jours.

Ces activités se passent toujours dans une franche camaraderie et dans une formidable ambiance.

Pour tous renseignements, téléphonez au 46.22.44.67 ou au 46.22.46.25.

Siège de l'association : rue Henri Erable.

Travaux dans la commune

Réfection et mise aux normes du stade de football (travaux réalisés par les services municipaux)



Coût des travaux : 114.289,25 €

Comprenant le gazon en plaquage, les aménagements paysagers, l'arrosage intégré, la terre végétale, la main-courante, le pare-ballon, la réfection de l'enrobé devant les tribunes



Réfection du parking des plaisanciers

Coût des travaux : 40.904,26 €



Aménagement de voirie rue des Ecoles

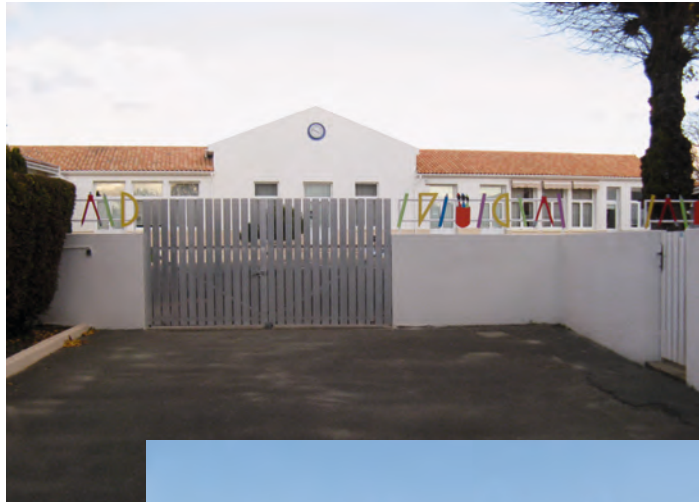
Coût des travaux : 107.055,13 €



Travaux dans la commune

Réhausse des portails des écoles et réalisation de motifs (travaux réalisés par les services municipaux)

Coût des travaux : 9.528,45 €



Réfection de la placette au rond-point de l'église, en béton désactivé

Coût des travaux : 5.339,93 €



Aménagement de la placette sur le thème d'Halloween, par les services municipaux, avec le concours des enfants des écoles



Le port de Bonne Anse, qu'en est-il ?

Le port de Bonne Anse ne subira pas de grandes transformations intérieures l'an prochain. Seule la digue extérieure sera comblée et renforcée notamment dans l'extrémité où arrivent les bateaux venant de la mer. Les différents coups de vent ont déstabilisé et fait glisser les blocs de roches. Il faut donc reprendre tout ou partie du bord de l'édifice.

Dans le budget d'investissement, une grosse dépense aura pour objet l'acquisition d'un nouveau chaland destiné aux travaux du port. L'existant est obsolète et présente des risques d'insécurité auxquels sont exposés les agents du port dans le cadre de leur travail :

- la mise en place des bouées du chenal d'accès au port, mais aussi celles de la zone de baignade qu'il faut plusieurs fois dans la saison repositionner par le fait de leur déplacement dû aux aléas de la mer,
- le maniement des pontons et des catways pour leur réparation,
- le dragage ou l'échouage d'embarcations dans le bassin du port.

Ce chaland sera armé d'une grue munie d'un groupe hydraulique, le tout propulsé par un moteur de 150 cv., l'ensemble avec divers accessoires, et notamment un chariot de mise à l'eau, pour la somme d'environ 80.000 €.

Cet investissement et l'approbation du projet de règlement particulier de police du port de Bonne Anse furent longuement et âprement discutés tant au conseil portuaire qu'au conseil municipal pour, finalement, être adoptés.

Le conseil portuaire a débattu également de l'augmentation de la redevance portuaire 2013, qui a été fixée à 2 % pour l'ensemble des tarifs, hormis celui à la saison qui n'existera plus l'an prochain et sera de 5 %, cette dernière année, pour rattraper les tarifs des contrats annuels.

Concernant la taxe foncière qui nous est demandée, un plaisancier retraité, expert en fiscalité et bien connu au port, nous a informés qu'il était intervenu auprès de l'administration des impôts concernant la méthode d'évaluation et pour s'étonner du montant de la base qui lui apparaissait excessive (80 € par anneau). Après recherches, les impôts ont finalement décidé d'une imposition par anneau située entre 12 et 13 € pour 2011. Merci Claude pour cette démarche.

Concernant le dernier dragage du port, la municipalité est mécontente de la prestation du Conseil général. En effet, le rejet de vase déposé à l'entrée du port a fait une bosse qui n'a jamais été enlevée alors que celui-ci s'y était engagé. Un courrier du mois d'octobre nous a informé d'une ristourne de 4.860 € sur le prix total. Si le geste est appréciable, il ne supprime pas pour autant cette bosse de vase !

L'installation de portillons aux accès des pontons a certes diminué les gros vols sur les bateaux tels que moteurs hors bord, filets, ancres, etc..., mais a vu se multiplier les vols de carburant. Faudra-t-il pendant la période estivale mettre en place des vigiles durant les heures de nuit ? Ou bien installer une vidéosurveillance pour nous en garantir ? En tout cas, il ne faut pas hésiter à porter plainte.

Le parking des plaisanciers vient d'être refait ; un beau tapis d'enrobé s'étale sur le sol avec l'écoulement pluvial correspondant évitant les rejets dans le port.

Peut-être verra-t-on un jour l'édification d'une cale de carénage adaptée à nos besoins ? Actuellement, les carénages se font un peu partout sans avoir l'installation adéquate. Actuellement, sur le proche littoral, il y a deux cales de carénages : Royan et Mortagne-sur-Gironde.

La plaisance est une économie qui ne cesse de progresser malgré les temps difficiles que nous traversons. Il faudra bien convenir que dans d'autres ports, ces infrastructures y seront nécessaires faute de quoi les mots et les phrases concernant la protection de la nature et l'écologie seront bien vains et sans grand fondement ...

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous
et bon vent pour l'année 2013.*

*Guy SPITÉRI
responsable du port et des plages*



le 8 avril 2012



le 15 novembre 2012

Conseils Municipaux

Séance du 25 juillet 2012



INDIQUE que le prix du repas à la cantine scolaire sera fixé ainsi qu'il suit à compter du 1er août 2012. (15 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré, C. Delahaye, J. Crasso, P. Gadreau, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 4 voix pour le maintien du tarif à 2,10 € : G. Spitéri, A.M. Bascle, M. Joubert, A. Siess).

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
par jour et par enfant	2,10 €.....	2,20 €
par jour et par adulte	5,00 €.....	5,50 €

DÉCIDE de formaliser un accord financier partenarial définissant les conditions d'intervention du syndicat mixte de l'Union des Marais du Département de la Charente-Maritime (U.N.I.M.A.) en vue de l'élaboration d'une étude hydraulique afin de réaliser des travaux de mise aux normes du stade de football. DIT que le montant de cette étude est estimé à 3.500 € et que la participation financière de la commune des Mathes est fixée à 2.450 €. AUTORISE l'U.N.I.M.A. à effectuer toutes démarches de financements complémentaires, notamment auprès du Conseil général de Charente-Maritime, le coût résiduel étant à la charge de la commune, selon les modalités de versements suivants :

- 40 % au départ de l'opération
- 40 % à mi-parcours
- 20 % au solde, justifiés par un décompte de l'opération

DIT que cet accord est conclu pour une durée de 12 mois correspondant à la période de réalisation de l'opération précitée

AUTORISE le maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette opération. (Unanimité).

DÉCIDE, avec effet du 1er août 2012, de participer financièrement à la protection sociale complémentaire prévoyance (maintien de salaire) des agents communaux titulaires et stagiaires. PRÉCISE que la participation de la commune sera égale à 50 % du montant de la cotisation effectivement versée par les agents communaux titulaires et stagiaires. (Unanimité).

Considérant que la commune a été classée station de tourisme par décret du 23 avril 2012 et surclassée 40.000 à 80.000 habitants par arrêté préfectoral du 4 juillet 2012, considérant que ce classement station de tourisme et ce surclassement démographique sont le fruit d'un engagement conséquent réalisé par l'équipe municipale et les services municipaux et traduisent le travail effectué afin d'améliorer les conditions de vie des administrés mais également les conditions d'accueil des touristes, attendu que la gestion communale, la multiplication des réunions avec différentes instances et le durcissement de la réglementation induisent un plus grand investissement se traduisant par une charge de travail supplémentaire, considérant par ailleurs, que le classement station de tourisme, va permettre à la commune de bénéficier de dotations supplémentaires conséquentes, attendu que le conseil municipal peut également, en conséquence, décider de revaloriser les indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, DÉCIDE de revaloriser l'indemnité de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués de la commune des Mathes-La Palmyre de 50 %. INDIQUE que cette revalorisation prendra effet le 1er août 2012. (15 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, N. Désiré, J. Crasso, P. Gadreau, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin, A. Siess - 4 abstentions : C. Delahaye, S. Thiré, A.M. Bascle, M. Joubert).

APPROUVE le compte-rendu annuel à la collectivité de l'année 2011 de l'aménagement du centre-bourg des Mathes, présenté par la Société d'Economie Mixte d'Aunis et de Saintonge (S.E.M.D.A.S.). (Unanimité).

PREND ACTE du rapport 2011 transmis par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et présenté par monsieur le maire sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées. (15 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, C. Delahaye, J. Crasso, P. Gadreau, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, R. Ruffier, M. Bertin - 4 abstentions : N. Nicolle, A.M. Bascle, N. Désiré, A. Siess).

PREND ACTE du rapport 2011 transmis par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et présenté par monsieur le maire sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Communauté

d'Agglomération Royan Atlantique. (17 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré, C. Delahaye, J. Crasso, P. Gadreau, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 2 Abstentions : A. M Bascle, A. Siess).

APPROUVE le texte des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique visant à ajouter un chapitre 2-3 dans les compétences facultatives, concernant la construction et la gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire de la C.A.R.A. (13 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, C. Delahaye, J. Crasso, P. Gadreau, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 6 voix contre : G. Spitéri, N. Désiré, M. Joubert, F. Lanoue, A.M. Bascle, A. Siess).

ÉMET un avis favorable au projet de schéma régional éolien. (8 voix pour - F.X. Degorce, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, C. Delahaye, M. Dupin, M. Bertin - 5 voix contre : A.M. Bascle, N. Nicolle, M. Joubert, R. Ruffier, A. Siess - 6 abstentions : R. Jono, N. Désiré, P. Gadreau, G. Spitéri, J. Crasso, F. Lanoue).

Poursuivant l'ordre du jour, le conseil municipal a examiné l'affaire diverse suivante :

A) Modification des rythmes scolaires

Dans la perspective de la modification des rythmes scolaires décidée par le Ministre de l'Éducation Nationale pour la rentrée scolaire 2013, les conseillers municipaux sont appelés à se positionner pour le choix de la ½ journée d'école qui sera rajoutée soit le mercredi matin, soit le samedi matin.

Après discussion, et après avoir recueilli l'avis de l'équipe enseignante et des parents d'élèves lors du dernier conseil d'écoles, le conseil municipal propose de retenir la ½ journée du mercredi matin.

Le choix du mercredi matin semble plus judicieux pour le rythme de l'enfant, l'organisation familiale dans le cas d'une garde alternée et l'intérêt touristique.

Séance du 9 octobre 2012

ATTRIBUE à l'office de tourisme de La Palmyre-Les Mathes une subvention exceptionnelle de 1.000,00 € pour l'organisation du 4ème Raid Aventure de Bonne-Anse. (Unanimité).

COMPLÈTE sa délibération du 15 décembre 2011 en fixant ainsi qu'il suit, à compter du 1er novembre 2012, les tarifs des droits de place pour le marché de Noël. (Unanimité).

DESIGNATION	TARIF
marché de Noël des Mathes : ml / jour	0,50 €

PRÉCISE que les autres tarifs et termes de la délibération du 15 décembre 2011 restent inchangés.

AUTORISE le paiement direct, sans l'intervention des compagnies d'assurance, du montant du préjudice causé à autrui, du fait de la responsabilité de la commune, dans une limite de 200 €, afin de moins impacter le taux de sinistralité des sinistres déclarés. ACCEPTE le remboursement du montant des dommages causés à la commune, du fait d'un tiers, suite à des actes de vandalisme ou pour certains sinistres pour lesquels les intéressés ne souhaitent pas faire de déclaration à leur compagnie d'assurances. (Unanimité).

S'INDIGNE et CONDAMNE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ la « parodie de concertation » réalisée auprès des collectivités locales sur le projet d'extension des périmètres NATURA 2000, qui n'est tout simplement pas acceptable, et qui consiste, à l'heure où les préoccupations des plus hautes autorités de l'État sont à la relance économique, à geler des pans entiers de notre économie locale sous la pression d'associations environnementales et de représentants de la DREAL, qui outrepassent leurs prérogatives. RAPPELLE :

- que la commune des Mathes est déjà frappée par :

- | | |
|-----------------------|---|
| . le PPRn | . le SDAGE Gironde |
| . les ZNIEFF | . les orientations du SCOT du Pays Royannais, |
| . les ZICO | . Les Espaces Boisés Classés, |
| . l'arrêté de biotope | . Les Espaces Remarquables |

- que les 3438 ha de son territoire sont à 80% classés ou protégés sous une réglementation ou une autre,
- que de nouvelles réglementations vont encore peser un peu plus sur les contraintes existantes : SAGE Seudre, Territoires à Risques Importants (T.R.I.), ...

Conseils Municipaux

Séance du 9 octobre 2012 (suite)

SOULIGNE la légèreté avec laquelle a été faite cette nouvelle cartographie, incluant, encore, des zones urbanisées ou touristiques à enjeux économiques forts. SE PRONONCE DEFAVORABLEMENT sur le projet d'extension des périmètres NATURA 2000, tel qu'il est présenté dans le dossier transmis par la Préfecture. (Unanimité).

Attendu que la commune souhaite favoriser l'implantation de jeunes ménages sur son territoire et que pour ce faire, elle souhaite réserver des parcelles du lotissement du centre-bourg 2ème tranche à des primo-accédants, vu ses délibérations des 2 mai et 12 juin 2012 désignant des lots réservés aux primo-accédants, considérant que cela s'avère insuffisant pour répondre aux demandes de jeunes ménages souhaitant s'implanter sur la commune et qu'il convient d'y ajouter les lots 17 et 18, DÉCIDE d'ajouter à l'article 1 de la délibération du 13 décembre 2010 les précisions suivantes :

« Les lots 16 (505 m²), 17 (464 m²), 18 (485 m²) et 20 (514 m²), conformément au plan ci-joint, sont réservés aux primo accédants. Leur prix de vente est fixé à 120 €/ m².

La définition de « primo-accédant » sera entendue comme suit : l'acheteur ou les acheteurs ne devront jamais avoir été propriétaires d'un bien à usage d'habitation. De plus, des conditions particulières d'acquisition de ces lots, à prix préférentiels, seront également édictées et auront trait à la limite d'âge (35 ans maximum), à la qualité future ou de fait de parents, à des clauses de non-spéculation sur la parcelle vendue, et à l'engagement d'édifier sur le terrain acquis leur résidence principale. »

PRÉCISE que ces termes remplacent ceux des délibérations des 2 mai et 12 juin 2012 et que les autres termes de la délibération du 13 décembre 2010 restent inchangés. (Unanimité).

ÉMET UN AVIS FAVORABLE au projet de modification du périmètre de la C.A.R.A. suivant les termes de l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2012 susvisé, portant l'extension du périmètre de l'Agglomération Royan Atlantique aux communes de Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet. (13 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, J. Crasso, P. Gadreau, F. Lanoue, M. Dupin, R. Ruffier, M. Bertin - 5 voix contre : N. Désiré, C. Delahaye, A.M. Bascle, M. Joubert, N. Nicolle)

PREND ACTE du rapport d'activités de la C.A.R.A. au titre de l'année 2011 transmis. (Unanimité).

Poursuivant l'ordre du jour, le conseil municipal a examiné l'affaire diverse suivante :

A) Proposition du groupe Gotham : projet de « cœur marchand »

Monsieur le maire rappelle que 2 projets étaient à l'étude sur la parcelle communale de 5.778 m² située derrière la maison médicale, en centre-bourg. L'un concernait la réalisation d'une résidence seniors, l'autre un pôle commercial composé d'une surface de moyenne importance, et attractive au niveau des prix, accompagnée de petits commerces de proximité et couplée avec un programme de logements en location et accession sociale. La construction de ces logements est portée par des bailleurs sociaux, seuls en capacité de permettre un équilibre de cette opération, compte tenu du contexte économique actuel.

Monsieur le maire précise que c'est ce second projet qui a été retenu par la municipalité et qu'un courrier d'engagement a été adressé au groupe Gotham, porteur de cette opération. La municipalité attend désormais la présentation de l'avant-projet détaillé et a rappelé que la transaction finale ne serait concrétisée qu'à la seule condition de voir fixer sur ce terrain un pôle commercial.

Séance du 27 novembre 2012

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er Janvier 2013, les tarifs des taxes et redevances funéraires. (16 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré-Béguin, P. Gadreau, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin, A. Siess - 1 abstention : A.M. Bascle)

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
CONCESSIONS		
Concession perpétuelle	204,00 €	210,00 €
Concession cinquantenaire	143,00 €	145,00 €
Concession trentenaire	47,00 €	48,00 €

COLUMBARIUM

Fourniture de plaque au concessionnaire	49,00 €	50,00 €
Une case de 1 ou 2 places :		
. par an	87,00 €	87,00 €
. pendant 10 ans renouvelable	326,00 €	326,00 €
. pendant 30 ans renouvelable	900,00 €	900,00 €
Deux cases en vis-à-vis :		
. par an	155,00 €	155,00 €
. pendant 10 ans renouvelable	580,00 €	580,00 €
. pendant 30 ans renouvelable	1.450,00 €	1.450,00 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	22,00 €	22,00 €
VACATION DE SURVEILLANCE		
DES OPERATIONS FUNERAIRES	20,00 €	20,00 €

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des droits de place des manèges, cirques et stands forains. (Unanimité).

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
MANEGES ET STANDS FORAINS		
- par mois et pour une période de 3 mois du 15/06 au 15/09		
. moins de 150 m ²	445,00 €	450,00 €
. de 150 m ² à 300 m ²	600,00 €	600,00 €
. plus de 300 m ²	850,00 €	850,00 €
- à la journée		
. moins de 150 m ²	31,00 €	35,00 €
. de 150 m ² à 300 m ²	47,00 €	50,00 €
. plus de 300 m ²	380,00 €	380,00 €
CIRQUES		
forfait de 24 heures	190,00 €	190,00 €
avec chapiteau		
par 24 heures et par mat	440,00 €	440,00 €

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des spectacles de marionnettes. (Unanimité).

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
Spectacles de marionnettes	56,00 €	57,00 €

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des redevances des terrasses commerciales. (Unanimité).

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
Terrasses couvertes, par m ²	46,00 €	46,00 €
Terrasses couvertes mais non fermées par m ²	27,00 €	27,00 €
Terrasses non couvertes, par m ²	24,00 €	24,00 €
Par dispositif non scellé au sol - forfait 1 m ²	-	24,00 €

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des plaçages exceptionnels. (Unanimité).

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
pour 10 ml	130,00 €	140,00 €
par ml supplémentaire	17,50 €	18,00 €

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013 les tarifs de location de la salle de réunion de La Capitainerie. (Unanimité).

Séance du 27 novembre 2012 (suite)

DESIGNATION	ANCIENS TARIFS		NOUVEAUX TARIFS	
	Commune*	Hors commune	Commune*	Hors commune
Pour une demi-journée (≤ à 4 heures)	48,00 €	73,00 €	49,00 €	75,00 €
Caution	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Pour une journée (> à 4 heures)	65,00 €	95,00 €	67,00 €	98,00 €
Caution	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

* personne acquittant une imposition foncière sur la commune, ascendants ou descendants

FIXE à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des redevances portuaires. DIT qu'une pénalité de 10 % sera appliquée sur le montant de la redevance portuaire pour tout retard de paiement. (16 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré-Béguin, P. Gadreau, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin, A. Siess - 1 contre : A.M. Bascle)

DÉCIDE d'admettre en non-valeur les sommes portées sur l'état dressé par Madame le Receveur Municipal, pour des sommes relatives à une condamnation impayée pour un montant total de 500 €. DIT que les crédits nécessaires à l'annulation de ces créances sont inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre 65. (16 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré-Béguin, P. Gadreau, A.M. Bascle, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 1 voix contre : A. Siess).

DÉCIDE que la voie desservant les maisons de la résidence « Domaine des Combes » se verra attribuer l'adresse suivante : « Domaine des Combes villa n° », étant précisé que chaque maison se verra attribuer un numéro. (Unanimité).

DÉCIDE de procéder au déclassement du domaine public de la parcelle AN 410p, d'une superficie de 355 m², sise avenue du Poitou à La Palmyre, composée d'une part, d'un espace vert de 263 m² qui n'est pas destiné à l'usage du public et d'autre part d'un bâtiment qui n'est plus affecté à un service public depuis 2009, afin de l'intégrer au domaine privé communal, pour l'installation d'un cabinet médical avec logement de fonction. (Unanimité).

DÉCIDE la création, à compter du 1er janvier 2013, d'un service gestion du domaine public au sein des services techniques, pour répondre aux besoins des services municipaux, consistant au renforcement de l'entretien et de la propreté de la commune ainsi qu'à un meilleur suivi des travaux de voirie exécutés par les concessionnaires. AUTORISE le maire à nommer ou à recruter le personnel nécessaire au bon fonctionnement de ce service. AUTORISE le maire à procéder à l'acquisition du matériel, des véhicules et engins nécessaires au bon fonctionnement de ce service. (Unanimité).

DÉCIDE la création de deux emplois saisonniers d'adjoints techniques de 2ème classe à temps complet pour les besoins du service de la voirie et du service gestion du domaine public, du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013. (16 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré-Béguin, P. Gadreau, A.M. Bascle, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 1 voix contre : A. Siess)

APPROUVE, dans son ensemble, le contenu du projet de règlement particulier de police du port de Bonne Anse. (13 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, P. Gadreau, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, R. Ruffier, M. Bertin - 2 abstentions : N. Désiré-Béguin, N. Nicolle - 2 voix contre : A.M. Bascle, A. Siess)

APPROUVE le texte des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en ajoutant au titre de ses compétences optionnelles - chapitre 2.2.4. de ses statuts la compétence « eau potable ». AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision. (16 voix pour : R. Jono, F.X. Degorce, G. Spitéri, Y. Bonnaud, J.L. Amsellem, P. Jahiel, S. Thiré, N. Désiré-Béguin, P. Gadreau, A.M. Bascle, M. Joubert, F. Lanoue, M. Dupin, N. Nicolle, R. Ruffier, M. Bertin - 1 voix contre : A. Siess).

Poursuivant l'ordre du jour, le conseil municipal a examiné l'affaire diverse suivante :

A) Modification des horaires scolaires à compter du 1er Janvier 2013

Compte tenu de l'augmentation des effectifs constatés lors de la dernière rentrée scolaire : 114 élèves en 2011, 129 en 2012, et de l'augmentation subséquente des effectifs au restaurant scolaire, environ 100 enfants en moyenne, il a été proposé au dernier conseil d'écoles la mise en place de 2 services, à partir du 1er Janvier 2013. Ainsi, les élèves de maternelles déjeuneront à 12 H 00, ceux de primaire à 12 H 30. Cette modification entraîne un décalage nécessaire du temps scolaire d'un quart d'heure, 2 solutions ayant été proposées aux parents, ceux-ci ont choisi à plus de 75 % les horaires de la nouvelle journée scolaire ainsi qu'il suit :

- le matin : 9 H 00 à 12 H 00 - l'après-midi : 13 H 45 à 16 H 45

Séance du 13 décembre 2012

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs des droits de place des marchés. (Unanimité).

Désignation	Tarifs actuels	Tarifs 2013
Marché des Mathes		
- de passage au ml du		
· 15/06 au 15/09	5,50 €	5,60 €
· 16/09 au 14/06	2,00 €	2,00 €
- abonnés au ml du 01/07 au 31/08		
· par jour	1,30 €	1,31 €
· 3 jours/semaine	3,60 €	3,64 €
- abonnés au ml du 01/09 au 30/06		
.....	0,50 €	0,51 €
Marché de Noël		
- au ml / jour	0,50 €	0,50 €
Marché de La Palmyre		
- de Pâques ou du 01/04 au 14/06,		
le ml (mercredi et dimanche)		
· de passage	5,80 €	5,90 €
· abonnés	1,85 €	1,87 €
- du 15/06 au 30/09,		
le ml (mercredi et dimanche)		
· de passage	8,10 €	8,20 €
· abonnés	3,80 €	3,84 €
- du 01/10 au 1er dimanche		
de novembre, le ml (dimanche)		
· abonnés	1,80 €	1,82 €
Marché nocturne		
· abonnés du 30/06 au 01/09,		
au ml (mercredi)	3,80 €	3,84 €
Branchement électrique		
- par jour de marché à La Palmyre	5,00 €	5,00 €
- par jour de marché aux Mathes		
du 01/07 au 31/08	5,00 €	5,00 €
- par jour de marché aux Mathes		
du 01/09 au 30/06	1,50 €	1,50 €
- pour rôtisserie par jour		
de marché à La Palmyre	13,00 €	13,00 €
- pour rôtisserie par jour		
de marché aux Mathes	6,50 €	6,50 €

MODIFIE sa délibération du 26 janvier 2012, fixant les tarifs des reproductions et envois divers demandés par les usagers aux services de la commune, ainsi qu'il suit. (Unanimité).

Désignation	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
Fourniture de documents sur CD ou DVD	10,00 €	2,75 €
Envoi par voie postale		1,40 €

SOLLICITE auprès du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), du Conseil général, et du Conseil régional, une subvention pour la numérisation de la salle de cinéma située à l'espace multi-loisirs, dont le devis s'élève à 84.182,96 € H.T. ACCEPTE le plan de financement suivant. (Unanimité).

Coût de l'opération	Montant
Fourniture et installation d'un ensemble de conditionnement de l'air pour cabine de projection	4.282,98 €
Equipement de projection numérique du cinéma	79.899,98 €
TOTAL	84.182,96 €
TVA *	16.499,86 €
TOTAL TTC	100.682,82 €

Financement	%	Montant
CNC	60 %	50.509,78 €
Conseil régional	10 %	8.418,30 €
CG17	20 %	16.836,58 €
Fonds propres	10 %	8.418,30 €
TOTAL HT		84.182,96 €

DÉCIDE de céder la parcelle privée communale cadastrée section AA n°410p, telle que définie sur le plan annexé, d'une superficie de 355 m² à Monsieur Andriamihamina Daniel RAKOTOARIVONY et Madame Ndranto ALIVAO. INDIQUE que le prix de vente est fixé à 190 000 € (Cent quatre vingt dix mille euros). PRÉCISE que les frais relatifs à la rédaction de l'acte de cession seront à la charge de l'acquéreur. AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à mener les négociations et à intervenir pour la signature de cet acte. INDIQUE que les recettes seront constatées au budget communal, chapitre 024. (Unanimité).

Infos Municipales

Démarche qualité eaux de baignade

Nos plages ont reçu, cet été, la certification du système de gestion de la qualité de nos eaux de baignade.

L'objectif est de garantir une méthode de surveillance et de gestion des eaux de baignade visant à améliorer la qualité de l'eau et à en informer largement le public, afin de protéger la santé des baigneurs.

C'est un atout pour plus de sécurité sanitaire et aussi un facteur d'attractivité touristique.

Cette certification est une reconnaissance de l'ensemble des efforts accomplis depuis plusieurs années par la commune.

Notre commune est la première dans la région (avec la commune de Vaux-sur-Mer) à recevoir ce label qui reconnaît la volonté et les actions de la commune pour être parmi les plages les plus propres de France.



Accueil des nouveaux administrés de la commune



Comme de coutume, la municipalité accueille, tous les 2 ans, ses nouveaux administrés. Pour 2013, cette manifestation est prévue le **Vendredi 18 Janvier à 18H00**, à l'espace multi-loisirs.

Vous pourrez, autour du pot de l'amitié et de la galette des rois, faire connaissance avec les élus de la commune et les présidents d'associations.

Si vous êtes installé depuis le mois de Janvier 2010, nous vous invitons à venir confirmer votre participation à l'accueil de la mairie avant le 14 janvier 2013.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer...



La mairie des Mathes disposera de **son propre site internet** courant Janvier, n'hésitez pas à venir le découvrir !

Inscriptions sur les listes électorales

Qui s'inscrit ?

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales, à condition d'avoir été recensé en mairie dès l'âge de 16 ans.

Si vous êtes nouveau résident, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune en procédant aux démarches définies ci-après. Vous serez ensuite radié automatiquement de la liste électorale de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Tout changement d'adresse sur la commune ou déménagement sur une autre commune doit être signalé en mairie.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais au plus tard le 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Une permanence sera organisée en mairie le 31 décembre 2012 jusqu'à 17 H 30.

Comment s'inscrire ?

Documents à fournir au moment de l'inscription en mairie :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli (disponible en mairie ou sur service-public.fr)
- Une pièce d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois au moment du dépôt de la demande (électricité, téléphone ...)

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis au moins 5 ans

Infos Municipales

Inauguration de la résidence

« La Presqu'île » aux Mathes, le mardi 18 décembre à 17h

Monsieur le maire des Mathes-la Palmyre, Robert JONO, Jean-Pierre TALLIEU président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et Thierry Hautier président du conseil d'administration d'Atlantic Aménagement ont inauguré mardi 18 décembre à 17h la résidence « La Presqu'île » située à l'angle des rues Henri Erable et Léon Nicolle aux Mathes.

Projet immobilier

Ce projet immobilier a été porté par la SA HLM Atlantic Aménagement et construit par la société VEALIS.

Atlantic Aménagement a acquis en VEFA (Vente en l'Etat Futur Achèvement) la totalité du programme le 13 octobre 2011. Cette opération fait suite au plan de soutien au BTP portant sur 30 000 logements initié par Nicolas Sarkozy.

La résidence la Presqu'île se situe à l'angle de la rue Henri Erable et Léon Nicolle aux Mathes, en plein centre-ville et à proximité immédiate des commerces.

Elle se compose de 36 logements avec parking, du T2 au T3 dont 5 maisons de ville. Tous les logements certifiés BBC Effinergie bénéficient d'une pompe à chaleur comme moyen de chauffage et de panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

Typologie des nouveaux locataires

La société HLM Atlantic Aménagement a respecté la mixité sociale dans ses attributions : salariés, demandeurs d'emploi et retraités sont tous locataires au sein de la résidence la Presqu'île.

La composition familiale est majoritairement monoparentale et féminine avec une tranche d'âge se situant entre 18 et 60 ans. Les enfants sont au nombre de 21.

On peut conclure en indiquant que la forte représentation de la famille monoparentale dans la résidence, s'inscrit tout à fait dans le constat déjà établi au sein de notre parc locatif.



Coût et Financement

Le coût global de l'opération est de 3.803.906 € réparti de la manière suivante :

> Les subventions :

- CARA : 214.143 € soit 5,63% du montant global,
- Conseil général : 177.000 € soit 4,65% du montant global,
- Conseil régional : 101.600 € soit 2,67% du montant global,
- Etat : 110.000 € soit 2,89% du montant global.

> Financement :

- CIL Mieux se Loger : 180.000 € soit 3,73% du montant global.

> Autofinancement :

- 380.391 € soit 10% du montant global.

> Emprunt :

- Souscrit auprès de CDC : 2.640.773 € soit 69,42% du montant global.

Infos Pratiques

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

La surveillance des moustiques

L'EID Atlantique apporte son expertise au côté des services de l'État, des Collectivités territoriales et des gestionnaires de zones humides, pour assurer :

- La surveillance des moustiques autochtones, importés et invasifs.
- La mise en oeuvre de mesures de contrôle pour limiter la prolifération des moustiques.

Une attention particulière est portée sur le moustique tigre (*Aedes albopictus*), petit moustique noir rayé de blanc (5 mm), vecteur potentiel de la dengue et du chikungunya.



Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
Envoyez votre échantillon par le formulaire « Contact » sur le site officiel de l'EID Atlantique.

Plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en France métropolitaine



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

ars
Agence Régionale de Santé

LES MOUSTIQUES

Comment éviter leur prolifération

Des **gestes simples** pour **vous protéger**



EID ATLANTIQUE

Établissement Public Interdépartemental pour la Démoustication de l' littoral Atlantique

1, rue Touffaire | 17300 Rochefort
Tél. : 05 46 88 12 34 | Fax : 05 46 88 06 17
Site officiel : www.eidatlantique.eu

La prévention au service de votre santé



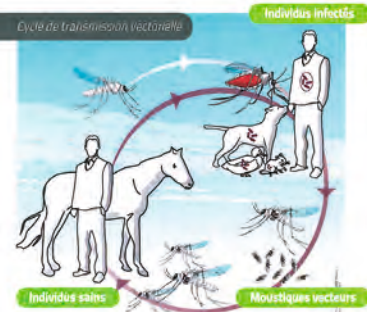


LES MOUSTIQUES : DES VECTEURS À SURVEILLER

Ce qu'il faut savoir

Depuis plusieurs décennies, les maladies à transmission vectorielle se développent à l'échelle mondiale. De nombreux insectes, au premier rang desquels figurent les moustiques, transmettent ces maladies.


Sur les 36 espèces de moustiques recensées sur la façade atlantique, plus de 70% présentent des compétences vectorielles connues pour l'homme et l'animal.



En piquant un individu infecté, les moustiques peuvent prélever un agent infectieux (virus, bactérie, parasite). Après une phase d'incubation dans leur organisme, les moustiques infectant deviennent alors vecteurs de la maladie et peuvent la transmettre à des individus sains.

Comment vivent-ils ?

Les moustiques se développent en 4 étapes : **œuf, larve, nymphe et adulte**. Ils effectuent cette métamorphose complète en 7 jours.



Les femelles ont besoin de sang pour la maturation des œufs. Les œufs et les larves ont besoin d'eau pour se développer. Une femelle vit en moyenne 2 mois. Elle pond jusqu'à 5 fois, 150 œufs par ponte, qui deviendront autant de moustiques.

Les moustiques se développent dans des milieux très variés. Certains - moustiques « urbains » - prolifèrent autour des habitations, d'autres - moustiques « ruraux » - se reproduisent dans les zones humides. Les moustiques s'adaptent et colonisent du plus petit récipient (soucoupe de pot de fleur, creux d'arbres, ...) aux plus vastes étendues de marais. Certaines espèces peuvent migrer sur plusieurs dizaines de kilomètres pour piquer l'homme.


NOUS POUVONS AGIR !

Des précautions simples suffisent pour éviter la prolifération des moustiques.

Autour des habitations :

- Éliminons les eaux stagnantes.
- Couvrons les réservoirs d'eau.
- Vérifions le bon écoulement des gouttières, regards et caniveaux.


Un geste simple



Dans les zones humides :

- Évitons l'alternance trop fréquente d'assèchements et de remises en eau.
- Favorisons le renouvellement régulier de l'eau.

Gestion hydraulique concertée



Programme de réhabilitation



Propriétaires Occupants



LA ROCHELLE
CHARENTE-MARITIME
17



« Habiter Mieux » :

Des Aides pour améliorer la performance thermique de votre logement




Travaux subventionnables

- Changement de chaudière
- Changement des menuiseries extérieures
- Isolation des combles
- Pose d'une ventilation mécanique contrôlée...





Le Programme

L'opération « Habiter Mieux » est un dispositif national qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de l'État « des investissements d'avenir ».

Le Principe

Apporter une aide financière aux propriétaires qui réalisent des travaux sur leur résidence principale permettant une baisse de la consommation énergétique d'au moins 25%.

Les Bénéficiaires

Propriétaires occupants à revenus modestes qui bénéficient des aides de l'ANAH pour des travaux d'amélioration de leur logement (travaux d'amélioration de l'habitat, réhabilitation lourde pour le traitement de l'habitat indigne).

Les Engagements du propriétaire

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les différents accords de financement.
- Réaliser des travaux par des entreprises permettant un gain de consommation énergétique d'au moins 25%.

Le PACT Organisme agréé

- Pour la constitution des demandes de subvention et l'accompagnement technique
- Coût de prestation variable selon les organismes susceptibles d'apporter une aide financière (de 100 à 662 €)

Pour tout renseignement :
PACT de la Charente Maritime
 110 Grande rue 17180 PERIGNY
Sandrine GIROIRE
 ☎ 05-46-07-49-87 📠 05-46-07-49-86
 ✉ sgiroire-cal-pact17@laposte.net 🌐 www.pactdescharentes.org



Infos Pratiques

Programme de réhabilitation (suite)

Le Montant de l'aide

La prime forfaitaire s'élève à 1 600 €

Elle est cumulable avec la subvention de l'Agence Nationale pour l'Habitat allant de 20 à 50 % du montant HT des travaux.

EXEMPLE d'aides dont vous pourriez bénéficier pour un projet de travaux de 10 000 € HT :

2 000 € Aide aux travaux ANAH	1 600 € Aide Habiter Mieux	500 € Complément Aide Locale	500 € Complément Aide Habiter Mieux
----------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	--

4 600 € d'Aides à déduire

Ces montants peuvent varier suivant le secteur géographique et/ou les organismes financeurs.

Les subventions possibles

- ANAH
- Département
- Région
- Caisses de retraite
- ...

Les prêts spécifiques

- CAF
- MSA
- PROCIVIS
- ...

Exemple d'opération :

Description et état du logement :

- Maison sur sous-sol des années 1970
- Chaudière fuel 1972
- Menuiseries simple vitrage
- Isolation ancienne des combles

Objet de la demande initiale :

- Remplacement de la chaudière

Projet envisagé :

- Pose d'une chaudière à condensation
- Installation d'une régulation
- Isolation des combles Laine de roche 240mm
- Remplacement des menuiseries PVC 4/16/4 Argon

Financement prévisionnel

Montant des travaux	14 500.00 €
ANAH 20%	2 710.00 €
ASE	1 600.00 €
Département	1 500.00 €
Caisse de retraite CARSAT	2 032.00 €
Total des aides	7 842.00 €
Apport	2 000.00 €
Prêt Procivis	4 658.00 €

Durée 36 mois Mensualité: 129.39€ Allocation logement: 81.00€

Gain énergétique : 49 %

Octobre rose

Cette année encore, notre commune s'est mobilisée avec l'association LUCIDE 17, à l'occasion d'Octobre rose, en enrubannant la Marianne de la salle du conseil municipal, en mairie, pour sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein.

Rappelons que le cancer est considéré comme la maladie chronique la plus répandue au monde. Le cancer du sein reste parmi les plus virulents lorsqu'il n'est pas dépisté à temps. Les campagnes de prévention sont capitales pour sensibiliser les femmes, notamment à partir de 50 ans.

Lucide 17 propose une mammographie (prise en charge à 100 %) tous le 2 ans, aux femmes entre 50 et 74 ans.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter au 05.46.90.17.22

Associations

Office du Tourisme

Toute l'équipe de l'office de tourisme vous présente le bilan de ses actions menées au cours de ce second semestre 2012.

Bilan de la saison et Fréquentation

Malgré une avant-saison un peu plus difficile pour les professionnels du tourisme, du fait d'une météo mitigée, les mois de juillet et août ont, une fois de plus, été relativement bons sur la commune. L'office de tourisme a de nouveau enregistré des records de fréquentation puisque, cet été, pas moins de 85 000 visiteurs ont été accueillis dans nos locaux. Au total, ce sont près de 130 000 personnes qui ont poussé notre porte au cours de l'année 2012 contre 127 000 l'an dernier. De même, nous avons noté une augmentation des visites sur notre site internet (plus de 150 000 cette année) provenant de l'Europe toute entière.

Animations

Après un été riche en programmations musicales et animations pour tous, la saison s'est terminée sportivement et en beauté avec la 4ème édition du Raid Aventure. Ainsi, le 27 octobre dernier, 240 compétiteurs ont relevé le défi autour de la baie de Bonne Anse en course à pied, kayak et VTT. Alors, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin ! L'an prochain, la manifestation fêtera son cinquième anniversaire. À cette occasion, nous ouvrirons les inscriptions à 100 équipes soit 300 participants ! Un nouveau challenge !

Agenda hiver et printemps 2013 :

- Samedi 9 Février : « Le Désamour » (théâtre, d'après une pièce de Muriel Robin et Pierre Palmade)
- Vendredi 22 Mars : Mathias Guerry Swing'tet (concert de jazz)
- Lundi 1er Avril : Fête de Pâques
- Samedi 27 Avril : Tangocita Trio (spectacle de tango)
- 9, 10 et 11 Mai : Convention Fitness
- Samedi 25 et Dimanche 26 Mai : Fête du Nautisme
- Samedi 8 Juin : Vide-greniers
- Lundi 24 Juin : La Palmyre fête la Saint Jean

Retrouvez l'ensemble des événements programmés, en détails, sur notre site internet, rubrique manifestations !

Nos Services

Le Relais Poste

Cela fait 3 ans déjà que le Relais Poste, installé dans les locaux de l'office de tourisme, connaît un franc succès. Chaque année, le chiffre d'affaires évolue à la hausse et les clients sont satisfaits de retrouver, à La Palmyre, ce service qui aurait pu disparaître. L'ouverture du Relais Poste, prévue le 1er avril prochain, est donc maintenue sur une durée de 7 mois, jusqu'au 31 octobre 2013.

Réservation / Billetterie

Tout au long de l'année, l'office de tourisme propose à la vente des billets pour plusieurs sites et spectacles.

Associations

Office du Tourisme (suite)

En effet, il vous est possible de venir acheter des entrées coupe-file pour l'Aquarium de La Rochelle ou de réserver vos places pour les croisières vers Fort Boyard, l'Île d'Aix, l'estuaire de la Gironde ou encore vers le Phare de Cordouan. Nous gérons également les terrains de tennis situés sur La Palmyre pour lesquels sont proposées des locations de courts à l'heure ainsi que des cartes d'abonnement hebdomadaire ou annuelle. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout renseignement complémentaire, nous sommes à votre disposition !



La base nautique, Palmyr Atlantic Voile

La base nautique de La Palmyre continue à se développer en présentant de nouvelles activités en saison, mais aussi en participant à la sensibilisation et à l'enseignement des sports nautiques pour les scolaires qu'elle a pu accueillir grâce à ses nouveaux bâtiments. En effet, la base nautique a réussi à décrocher, cette année, le marché du kayak scolaire dans la région. Cela concerne l'ensemble des classes de CE2 de l'agglomération, soit 14 classes, réparties sur trois sites : Saujon, Mornac-sur-Seudre et La Palmyre. Les cours ont débuté en septembre 2012 et vont se poursuivre sur une période de trois ans. Les moniteurs ont également en charge l'enseignement de la voile aux classes de CM1 et CM2 de l'école des Mathes.

Par ailleurs, licenciée au Palmyr Atlantic Voile, Charline Picon participait en août dernier aux Jeux Olympiques de Londres en planche à voile RS:X femme.

Une première pour Charline qui se donnera à fond dans la compétition et terminera finalement 8ème au classement général. Une très belle performance qu'elle entend bien pouvoir dépasser aux prochains Jeux Olympiques à Rio en 2016.

Web 2.0

L'office de tourisme poursuit le déploiement de sa communication sur les différentes plateformes communautaires du web 2.0. Ainsi, pour retrouver les dernières news et actualités de la station, n'attendez plus et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter ! Ces plateformes d'échanges sont faites pour vous, et surtout, évoluent grâce à vous. Partagez-y vos coups de cœur (lieux insolites, gastronomie locale, festivités à ne manquer sous aucun prétexte...), vos anecdotes sur la région et vos conseils et astuces avec les 1200 fans de La Palmyre !

L'équipe de l'office de tourisme vous présente ses Meilleurs vœux pour 2013

Comité des fêtes et animations

L'été 2012 a vu des modifications dans les animations proposées traditionnellement par le comité des fêtes. En effet, le feu d'artifice du 13 juillet aux Mathes ayant été reporté en raison de la météo pluvieuse, il n'a pas été possible de maintenir la soirée dansante. D'autre part, suite aux débordements de plus en plus nombreux, il n'y a pas eu d'animation après le feu d'artifice du mois d'août à La Palmyre. Nous le regrettons, mais n'étant pas en mesure de contenir ces débordements car les fauteurs de trouble jouent à cache-cache avec les forces de l'ordre, nous avons préféré ne rien programmer.



21 juin : FETE DE LA MUSIQUE aux MATHES

Le thème de la soirée « Humour & chansons », a permis de retrouver Riton, Paola (Stelvy) et Delphine qui ont animé avec brio cette soirée

23 juillet : l'Orchestre du VIOLON sur LE SABLE est venu répéter en soirée aux Mathes. La météo étant clémente, nous avons pu proposer un dîner en plein air pour les musiciens de l'orchestre.

15 août : Animation au port avec le CNBA

Nous avons participé avec le CNBA à l'animation des fêtes de la mer. Le Comité a préparé un méchoui et la soirée s'est poursuivie avec un récital de chansons de marins fort apprécié du public.

16 août : comme chaque année, à l'issue du concert proposé dans le cadre des **JEUDIS MUSICAUX des EGLISES ROMANES**, les mélomanes et les artistes ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié servi par le comité.

8 septembre : soirée méchoui aux MATHES

Cette soirée est toujours aussi appréciée et nous ne pouvons pas donner satisfaction à tout le monde. Elle s'est terminée en danses avec l'orchestre

10 novembre : soirée cabaret

Nous avons promis de faire revenir la troupe des « Oiseaux de Nuit » ; nous avons tenu notre promesse, et ils nous ont à nouveau enchantés lors de cette soirée.

16 décembre : déjeuner de Noël

Comme nous n'assurons pas de réveillon de la Saint-Sylvestre, nous avons décidé de participer avec la section UNRPA, à l'organisation du déjeuner dit de « Noël »

21 décembre : NOEL des ECOLES

Comme chaque année, le père Noël et toute son équipe seront là pour divertir les écoliers. Cette année nous avons renoué avec le principe d'un spectacle ; il s'agit d'un spectacle théâtre et musique « Les mystères de la bête » qui, nous l'espérons, ravira petits et grands.

Programmation 2013 : elle est en cours d'élaboration, des rendez-vous sont déjà pris :

- Dimanche 27 janvier, à midi, choucroute-partie
- Jeudi 9 mai, vide grenier, foire aux saveurs (compte tenu de la demande de plus en plus importante, pensez à réserver vos emplacements à partir du mois de mars)
- Dimanche 19 mai : compte tenu de la précocité de Pâques 2013, il nous a paru peu opportun d'organiser un spectacle en plein air à cette date, et nous le reportons au dimanche de la Pentecôte
- Vendredi 21 juin, fête de la musique
- Samedi 13 juillet, soirée dansante après le feu d'artifice aux MATHES

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Kriss DELAHAYE, Présidente

Associations

L'OSM



En tant que président, cette année encore , je suis fier de vous annoncer une augmentation des effectifs : l'OSM compte actuellement 115 licenciés avec l'arrivée d'enfants de plus en plus jeunes.



Face à cette vague, nous rencontrons toujours le même problème : le manque d'éducateurs...

J'avais demandé à notre municipalité plus de subvention pour y pallier car j'aimerais un club structuré mais à l'heure d'aujourd'hui, nous sommes toujours contraints à prendre trop de jeunes en même temps, ce qui interfère sur la qualité et donc la progression...

Je peux, malgré tout, compter sur une équipe restreinte mais fidèle pour m'aider :

- Les **U6** (- de 5 ans) sont les bienvenus et encadrés par Mickaël Taillandier.
- Les **U7/U8** (6 et 7 ans) représentent le noyau dur de cette saison autour de Thierry Molle.



- Les **U9** (8 ans) commencent à confirmer toutes nos attentes au niveau des plateaux avec Gilles Lachenaud, aidé de Christophe Lagoutte.
- Les **U10/U11** (9 et 10 ans).
- **L'équipe 1**, entraînée par Thierry Molle, est la même que l'an passé. Merci pour cette continuité qui permet de mieux progresser, on est en route pour se qualifier au Challenge Boulogne !
- **L'équipe 2**, autour de Gilles Lachenaud, se construit et progresse de match en match.
- Les **U13** (11-12 ans) avec Mickaël Taillandier sont 2ème de leur championnat avec la participation de certains en U15.
- Les **U15** (13-14 ans) avec Thierry Molle sont 6èmes de leur championnat difficile pour eux car c'est une équipe essentiellement composée de 1ère année devant affronter la plupart des matches des U15 2ème année où la croissance s'est déjà faite...

Enfin, les Seniors entraînés par Thierry Molle sont 1ers invaincus et qualifiés pour la Coupe Départementale...

C'est une grande réussite cette année avec l'entente St Augustin. Ce qui a permis aussi la création d'une 2ème équipe qui se met en place petit à petit avec de nombreux jockeys des alentours.

J'en profite pour remercier la commune de Saint Augustin pour le prêt de son terrain pour les entraînements et les matches de début de saison ainsi que son président Mr Jean Sardet avec qui je travaille en vue d'une fusion Les Mathes/St-Augustin.

Mais surtout un grand merci à notre commune des Mathes pour notre nouveau terrain qui fait notre fierté et notre identité OSM.

Enfin, je terminerai en remerciant très sincèrement tous ceux qui m'entourent bénévolement et me soutiennent dans cette aventure : dirigeants, sponsors (panneaux, jeux de maillots et coupe-vents), parents et joueurs...

Merci pour votre confiance...



En cette période de Noël, mes souhaits, pour la nouvelle année, seraient :

- plus d'argent pour offrir de meilleures conditions à mes joueurs avec des éducateurs pour toutes les catégories.
- un minibus pour pallier le problème de transport.
- un bon entretien de notre terrain enfin retrouvé.

Pour finir sur une note optimiste, notre calendrier, comme chaque année, a rencontré un vif succès ; ce qui a permis d'offrir des ballons et des sacs à crampons aux couleurs du club à tous les enfants lors du goûter de Noël le mercredi 19 décembre.

Toute l'équipe de l'OSM vous souhaite de très bonnes fêtes à tous et une merveilleuse année 2013.

Le président, T. Molle



Association des Parents d'Elèves

« Lors de notre dernier compte-rendu d'activité du bulletin municipal du mois de juin, nous évoquions le voyage au Futuroscope des classes de CP/CE1 et CM1/CM2 financé pour **2200 euros** par l'association. Nous espérions que les enfants allaient profiter pleinement de cette expérience ...et ils ne nous ont pas déçus. Ils ont été exemplaires par leur comportement et ils ont découvert, outre les objectifs pédagogiques « scolaires », une dynamique de groupe, pour beaucoup un nouvel aspect de la vie en communauté ou une autonomie insoupçonnée. Pour certains enfants c'était le premier « grand » voyage, pour d'autres la première fois sans les parents ; pour certains la première nuit à l'hôtel, pour d'autres la découverte du self... que de premières !!! Quelques mots clés rappelleront ces bons moments à tous ceux qui ont participé et qui liront cet article : solidarité avec les « grands » qui ont aidé les plus petits à porter les plateaux et les petits qui guettaient le retour des grands dans le parc, amitié avec les « chambrées » et leurs éclats de rire, espièglerie avec le réveil (très) matinal malgré le coucher (très) tardif après le spectacle de nuit, joie des manèges à sensation, des

gradins du spectacle, de l'installation dans les chambres, des coucous aux portes... et le « On n'attend pas P... ? » du retour en car. Et bien d'autres choses...
A renouveler en tout cas autant que nous le pourrons.

En attendant nous avons commencé cette nouvelle année scolaire par une initiation à la **course d'orientation** (CO) en forêt de La Coubre. Le temps n'était malheureusement pas de la partie mais les courageux qui ont bravé la pluie, ont cherché (et trouvé), par petits groupes composés d'adultes et d'enfants, les balises posées par le club de CO de La Tremblade. Nous les remercions vivement d'avoir accepté que nous nous greffions sur leur séance d'entraînement.

Sur notre lancée nous avons proposé le week-end suivant, une initiation aux **danSES folk**, sous forme d'un bal, en collaboration avec le groupe folk enfants du foyer rural d'Etaules. Les danseurs ont pu apprendre « chapeloise », cercle circassien, polkas et autres danses au son d'un accordéon, d'une cornemuse et d'une flûte d'un petit groupe bénévole.



En préambule aux fêtes de Noël, l'APE a convié **Saint Nicolas** à venir dans les classes distribuer quelques chocolats traditionnels et raconter sa légende grâce à l'aide de parents venus de Belgique. Merci à eux pour cette proposition.

Comme ces deux dernières années, en collaboration avec les enseignants, nous avons organisé une **exposition /vente de livres pour enfants**. Y était associé, cette année, un **marché de Noël**, avec la vente d'objets confectionnés en classe par les enfants.

Les enfants avaient découvert et consulté les livres avec leurs enseignants dans la journée et les parents étaient invités à venir les consulter à leur tour en fin de journée. Ils ont pu alors feuilleter les livres, admirer (et acheter!!) les créations des enfants tout en dégustant quelques pralines ou marrons grillés.

Dix pour cent du montant des achats de livres ont été reversés sous forme de livres à la bibliothèque de l'école et l'APE en a offert encore quelques uns. Les sommes récoltées par la vente des objets servira intégralement au financement de projets scolaires.

Les objets qui restent seront ensuite disponibles à la vente sur un « stand » de l'APE au marché de Noël de la commune le 23 décembre.

Afin de pouvoir étoffer et diversifier les produits proposés sur notre marché de Noël, nous avons invité tous les volontaires à nous rejoindre le samedi précédent dans l'après-midi pour nous aider à fabriquer décorations de Noël, tableaux et corbeilles avec la technique de servietage, boules pour les sapins...merci d'avance à tous ceux qui nous ont prêté main forte.

Nous espérons début 2013 pouvoir organiser un carnaval avec peut-être la participation de beaux costumes vénitiens et l'embrasement du bonhomme carnaval (si autorisation), proposer d'autres activités sportives et/ou culturelles...

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous et à toutes petits et grands. »

Le bureau de l'APE.

U.N.R.P.A. Les Mathes-La Palmyre

L'année 2012 a été marquée par la création de deux nouveaux ateliers : au 1er semestre, la pétanque, et à la rentrée de septembre, l'atelier couture qui se propose de vous aider dans vos retouches, vos créations, que vous soyez confirmées ou débutantes. Ces deux activités se complètent à merveille, car pendant que les dames cousent, les messieurs s'adonnent à leur passe-temps favori pour un grand nombre d'entre eux.

Après avoir passé les mois de juillet et août à La Palmyre, retour au boulo-drome des Mathes **le lundi à partir de 14h30**. Le nombre de participants est en constante augmentation. Il est important de souligner que cette activité a vu le jour après concertation avec la boule Mathéronne. Elles sont complémentaires et non concurrentes.



beaujolais, occasion de se retrouver dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Pour terminer l'année, c'est en partenariat avec le Comité des Fêtes et Animations que nous organisons le déjeuner dit de « NOEL », le dimanche 16 décembre.

Comme nous le rappelons régulièrement, la cotisation annuelle (14 € pour 2013) inclut l'assurance obligatoire pour participer aux ateliers. En ce qui

concerne les activités sportives, un certificat médical doit être fourni chaque année.

VACANCES DE NOËL

Une grande partie des ateliers observeront une pause dès le vendredi 21 décembre et reprendront en janvier aux jours et heures habituels. Le planning sera affiché au foyer qui rouvrira ses portes le jeudi 3 janvier à 14 H.

Toute l'équipe de la section UNRPA des MATHES-LA PALMYRE vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An ainsi qu'une excellente santé.

*La Présidente,
Micheline OUDART*



Comme chaque été, deux lotos ont été organisés, mais il faut reconnaître que la météo 2012 ne nous a pas été aussi favorable que l'an passé, mais cependant la fréquentation a été très convenable.

Le déjeuner du 11 novembre a réuni une soixantaine de participants. Chanteurs et conteurs ont assuré l'animation et en milieu d'après-midi, ont laissé la place aux joueurs de cartes et de scrabble pendant que d'autres n'hésitaient pas à prendre le torchon et le balai pour tout remettre en place.

Comme nous en avons pris l'habitude, le troisième jeudi du mois de novembre a eu lieu la journée Portes Ouvertes qui s'est clôturée autour d'un verre de

Le Cercle Nautique de Bonne Anse

La saison 2012 a été marquée par l'inauguration de nos locaux. Monsieur le maire des Mathes et quelques élus nous ont fait l'honneur de leur présence pour cette inauguration où nous avons pu, un verre à la main, leur adresser nos sincères remerciements. Félicitons les équipes des services techniques qui par leur contribution nous ont offert un local flambant neuf qui permet de recevoir dans d'excellentes conditions les plaisanciers usagers du port.

Nous avons pu apprécier les divers travaux entrepris sur les infrastructures portuaires et malgré les difficultés de navigation liées aux mouvements permanents des bancs de sable, nous avons tout de même pu nous livrer à nos passe-temps favoris.

Comme nous l'espérions de nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs des membres de notre association. C'est très encourageant pour la poursuite de nos activités.

Que retenir des autres temps forts de cette saison 2012 ? Le méchoui du 15 août et les sorties au phare de Cordouan ont indéniablement marqué les esprits. La présence de nombreux plaisanciers et amis en confirme la réussite.

Malgré un temps très incertain, le méchoui du 15 août a eu un franc succès. Un grand merci aux équipes du comité des fêtes sans lesquelles nous n'aurions pas pu mener à bien cette soirée. Les chants de marins ont donné le ton tout au long de la soirée pour le plus grand plaisir des convives et spectateurs qui s'étaient donné rendez-vous sur le port.

Les sorties au phare de Cordouan ont permis à de nombreux plaisanciers de découvrir ou redécouvrir ce site majestueux et magique par son environnement. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine saison.



La sécurité en mer, thème important pour tout plaisancier, a été abordée un après-midi avec le concours de la SNSM lors d'une réunion d'information avec exercices pratiques sur le port. Les nombreux plaisanciers qui étaient présents ont pu également découvrir une partie de la collection d'articles vendus au profit de la SNSM.

Rappel de notre site
(<http://sites.google.com/site/cnbacnba/home>)

A ce jour, le programme 2013 n'est pas encore arrêté. Le site sera mis à jour dès que les dates des animations seront fixées.

*Pour le CNBA
Le secrétariat.*

Hippodrome Royan-Atlantique

Site exceptionnel s'il en est, l'hippodrome a assis une réputation solide qui lui vaut, depuis maintenant plusieurs années, la reconnaissance des instances hippiques nationales.

En effet bien installée dans le « Top 10 » des hippodromes de province, et numéro 1 dans la Fédération du Sud-Ouest, et ce, devant de grands pôles, la Société des Courses Royan Atlantique, se voit attribuer chaque année le prestigieux Trophée Vert.

Sa saison 2012 riche de 20 réunions (dont 5 en transfert de Châtelailon), s'est fort bien déroulée malgré un meeting de printemps marqué par des conditions climatiques quelque peu capricieuses.

Le grand soin apporté aux pistes a permis d'assurer des compétitions de haut niveau, dont le Grand Prix des Galopeurs (Prix de la Ville de Royan), le Grand Steeple-Chase (Prix Richard Hennessy), et d'accueillir au Trot

des courses de niveau Quinté avec la participation des cracks-drivers tels que Jean Michel Bazire, Mathieu Abrivard etc... (toujours adulés par un public connaisseur).

Le prestigieux Trophée Vert a une nouvelle fois attiré la grande foule. A cette occasion, et pour récompenser « l'aura » grandissante de l'hippodrome, la chaîne spécialisée Equidia a télévisé en direct les trois épreuves principales de la réunion.

De multiples animations, dont la grande journée « Hippodrome en Fête », ont d'autre part, permis de combler un public toujours aussi nombreux.

De son côté, le centre d'entraînement, a une nouvelle fois les honneurs d'une réussite sans pareil... Les deux professionnels du site Messieurs Macaire et Chaillé-Chaillé, dont les 200 pensionnaires foulent quotidiennement les pistes, ont encore une fois réalisé le « carton plein »... Le classement national les montrent respectivement 1er et second, avec des victoires au plus haut niveau à Auteuil. Si l'on rajoute que le 3ème n'est autre que le local François Nicolle, ce podium exceptionnel rehausse encore le « label Royannais ».

Afin de donner au site l'image qu'il sied aux réussites précitées, des travaux conséquents ont été entamés, ceci grâce à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et à l'implication indéfectible de son Président Monsieur Jean-Pierre Tallieu. La première tranche afférente au centre d'entraînement est réalisée, les deux professionnels ayant été dotés de structures ultra-modernes. La seconde, destinée à l'hippodrome, est en cours et verra mettre en œuvre un nouveau pesage, une tour technique et de très nombreux aménagements destinés à un meilleur accueil tant des professionnels que du public.

L'importance des travaux vont amener la Société des Courses Royan Atlantique à aménager son calendrier pour la nouvelle saison 2013. Le premier rendez-vous des 16 réunions, aura lieu le dimanche 30 Juin pour se terminer le samedi 21 septembre 2013.

Le Président Jean-Marie Chasseboeuf et son équipe, vous convient donc à une prochaine saison new-look prometteuse, et seront heureux de vous accueillir sur le site.

André JIRODINEAU
Vice Président

A noter : Pour tout renseignement : Blog Hippodrome : hippodrome-royan17.blogspot.com



Association Sainte-Marie

Bien qu'un peu vieillissante l'association Sainte Marie est toujours présente sur la paroisse pour assurer le bon déroulement des offices religieux. Le produit de la vente de la maison des sœurs, il y a quelques années, suffit toujours à financer les travaux nécessaires à l'entretien de l'église des Mathes, voire même à apporter quelques améliorations ailleurs telles que le transfert de l'ancienne sono des Mathes vers l'église d'Arvert. Il est aussi utile de rappeler que l'association a subventionné la dernière école privée du secteur (école saint Joseph, de la Tremblade) à hauteur de 55 500 € afin que celle-ci puisse perdurer.

Le principal sujet de préoccupation pour l'association concerne l'organisation des messes dominicales, notamment pendant la période estivale, de début juillet à début septembre.

D'une part, la paroisse souffre comme beaucoup du manque de prêtres disponibles. Si quelques membres de l'association se dévouent régulièrement, notre curé doit néanmoins se démener pour trouver des prêtres susceptibles de le seconder en ces périodes de forte activité, et ce n'est pas facile.

D'autre part, la chapelle de la Palmyre est une source permanente de tracas. Ouverte à tous les vents et totalement libre d'accès, elle fait chaque semaine l'objet d'actes de vandalisme de différentes natures de la part de personnes peu scrupuleuses, mal intentionnées ou ignorantes du fait qu'elles se trouvent dans un lieu réservé à la prière. On peut facilement imaginer les dégradations commises mais sans doute pas à ce que cela puisse aller jusqu'à allumer régulièrement des feux sur l'autel !

Fort heureusement, notre maire dépêche chaque dimanche avant la messe un employé municipal qui remet les lieux en bon état afin que l'office puisse être célébré dans les meilleures conditions. Pour m'être une fois trouvée sur place à ce moment-là et avoir assisté au travail de cet employé, je dois reconnaître qu'il a beaucoup à faire.

Association du soutien scolaire mathéron

Depuis la rentrée, Mesdames Terrades, Rousset et moi-même avons repris le chemin de l'école primaire du village, de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi et jeudi. Actuellement 22 enfants très assidus sont inscrits pour l'aide aux devoirs. Une autre personne serait la bienvenue, l'aide aux devoirs étant une activité bénévole.



Crèche visible dans l'église pendant toute la période des fêtes. Réalisée bénévolement chaque année par Henri Dubos et J.-F. Cady.



Un grand merci, donc, à la municipalité des Mathes pour son soutien.

La présidente, Liliane Herbulot

Pour tous renseignements, Marise Freund répond au 05 46 39 21 10, Marie-Jeanne Terrades au 05 46 22 45 30.

Joyeuses fêtes à tous.

La présidente, Marise Freund

Si la commune m'était contée...

Rue du Sentier du Moulin

Ce nom immortalise l'existence d'un moulin à vent du 18^{ème} siècle aux Mathes.

Nom évocateur d'un passé lointain dont j'ai conservé quelques souvenirs d'enfance.

Il y avait bien aux Mathes autrefois un moulin à vent dénommé le moulin des Combes.

Le sentier du moulin était une bande de terre située entre les vignes et avec au centre un sentier d'une largeur de 60 cm environ propice uniquement à la marche à pied, brouette et bicyclette. Le sentier traversait l'actuelle route de Notre Dame de Buze et se continuait au hameau des Maines et Cravans. Il permettait ainsi l'acheminement du blé vers le moulin, il desservait toute la partie nord du bourg des Mathes. Son tracé a complètement disparu de nos jours sous de nouvelles voies d'accès de 10 mètres de large, la première rue du Sentier du Moulin et la seconde route des Maines vers le lotissement du même nom. Le blé était acheminé à dos d'ânes par ce sentier.

De notre maison, où j'ai vécu ma tendre enfance, avec mes parents, j'ai pu observer le moulin distant de 400 mètres environ, rien ne pouvait cacher l'observation, pas de maison, pas d'arbre, que de la vigne, de la vigne à perte de vue.

Que me reste-t-il de ces souvenirs lointains, en réalité peu de chose malgré tout je revois comme dans un rêve sa tour massive de moellons blancs apparents, le long de la grande route, comme l'on disait à cette époque, il était placé dans l'angle Est du terrain du meunier parcelle n° 31 B rue Léon Nicolle.

Le moulin à vent était connu sous le nom de moulin des Combes propriétaire Pierre Métivier meunier et Jeanne Counil sa femme.

Le moulin fut vendu le 3 septembre 1852 à François Bariteau son gendre.

Voici l'acte de vente tel qu'il est rédigé :

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut...

Devant nous Jean Gachard, notaire à Arvert, canton de la Tremblade et son collègue, au même canton, arrondissement de Marennes, département de la Charente Inférieure, comparaissent :

· Pierre Métivier, propriétaire meunier et Jeanne Counil sa femme qu'il autorise demeurant ensemble au moulin des Combes commune des Mathes. Lesquels vendent et promettent solidairement garantis de tous troubles et éviction :

· Au Sieur François Bariteau meunier âgé de 29 ans et à Louise sa femme qu'il autorise, gendre et fille des vendeurs, demeurant au moulin du Maine Guimard commune d'Arvert, à ce présents et acceptant, comme acquéreurs solidaires.

1°) Un moulin à vent, tournant et faisais du blé farine situé au lieu dit le Moulin des Combes, commune des Mathes.

Ensemble tout ce qui fait partie des accessoires et ustensiles, poids et mesures, et tel que le tout appartient aujourd'hui aux vendeurs.

Le moulin des Combes a dû tourner jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, lorsque j'ai connu ses ruines vers 1925 il n'avait plus d'ailes, le temps avait réalisé son œuvre destructrice.

Puis un jour la tour a disparu à son tour, démolie et emportée au bord de la mer pour renforcer, soit disant l'ancienne digue de protection du marais de Bréjat, mais ceci sans certitude.

Le moulin de Maine Guimard propriétaire Monsieur Bariteau a dû tourner lui aussi jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle ou début du 19^{ème} siècle. Il était placé tout là haut sur la colline au lieu-dit le Maine Guimard à Arvert. Les vestiges et les fondations du moulin furent enlevés après la libération, par l'entreprise Nicolle des Mathes afin de rendre de nouveau la parcelle ou se trouvait le moulin, propice à la culture. Actuellement le terrain est occupé par une belle peupleraie.

Dans les villages le meunier et le boulanger étaient des gens respectés car ils assuraient à eux deux le pain quotidien qui était à cette époque la base de la nourriture de la population.

Les familles chrétiennes ne disaient elles pas autrefois en implorant le ciel donné nous notre pain quotidien, cette expression donne toute l'importance et la valeur du pain d'antan.

Comme on peut le constater dans ce poème ci-joint prélevé dans un livre de lecture de CM2 de 1925, combien le pain était respecté et vénéré à cette époque.

Le pain d'antan

*Ô pain des hommes, fruit merveilleux de la terre !
Depuis que le semeur pensif et solitaire aux noirs sillons l'on confié,
Par quel tenace effort grain de blé, puis brin d'herbe
Jeune épi, mûr enfin pour la faux et la gerbe,
As-tu si bien fructifié ?
Pour que le pain naquit de la chétive graine,
Il a fallu des bœufs l'énergie humaine
Ont dressés du rude labeur
L'infatigable faux, la meule qui se hâte
L'eau, le sel, le levain frémissent dans la pâte
Le rouge embrasement du four !

Ainsi pour te cuire, Ô pain tout collabore
L'oisif au lâche cœur et que l'ennui dévore
Te mange sans t'avoir compris !*

Rétrospective sur la vie des meniers autrefois

Les meuniers étaient tributaires du vent. Cette énergie douce, gratuite et non polluante que savaient si bien utiliser nos arrières grands parents, cette énergie ils l'utiliseront jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle elle sera remplacée par la meunerie mécanique, plus performante et plus facile d'utilisation.

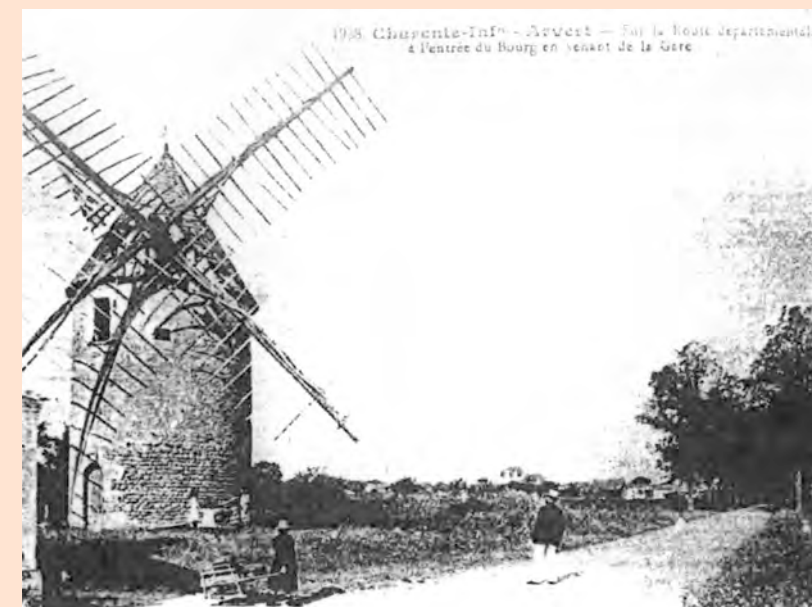
Un moulin à vent dans la presqu'île d'Arvert subsistera jusqu'en 1926 ce fut le moulin de Mandon à Arvert en face du libre service Carrefour Contact transformé actuellement en magasin dénommé les Compcoirs du Moulin.

De la butte du Néré aux Mathes, le moulin de Mandon je l'ai vu tourner dans mon enfance, je revois ses

grandes ailes tourner au-dessus des haies de lauriers de la propriété de Monsieur Pillet à Arvert. A cette époque il ne faisait plus de farine, il broyait uniquement des céréales, pour les besoins des fermes.

Sépultures Pierre Métivier et sa femme Jeanne Counil furent à leurs morts inhumés tous les deux avant 1900, c'est à dire dans l'ancien cimetière situé derrière l'église et qui a été transféré en 1900 au cimetière actuel du Bois Caillaud. Si les corps n'ont pas été exhumés avant cette date les corps se trouvent encore sous la place publique Charles de gaulle

Les Mathes, souvenirs d'antan



*Le Moulin de Mandon
à Arvert identique
au Moulin des Combes aux Mathes*

Nécrologie

Décès de Pierre Métivier, meunier est décédé le 9 octobre 1852 dans sa maison située au lieu-dit le Moulin commune des Mathes, Charente Inférieure à l'âge de 49 ans.
Décès de Counil Jeanne veuve Métivier, est décédée le 14 mai 1875 dans sa maison au moulin à l'âge de 71 ans.

À vos plumes

Félicitations

Message envoyé par mail le 06/08/2012 :

Bonjour,
je rentre de vacances après 15 jours passés aux Mathes-la Palmyre. Excellentes vacances dans un lieu formidable où les vacanciers sont heureux de trouver des infrastructures totalement dédiés à leur détente et aux activités, notamment le vélo par ses kilomètres de pistes cyclables.

Les plages sont belles et propres et les services de secours efficaces.

Je remercie l'action de la commune et de ses services.

Seul reproche, le gros dysfonctionnement de la réception du téléphone 3G dans le cœur des Mathes. En effet j'étais logé à proximité de la mairie (parc résidentiel de la Garenne) et sur un rayon de plus d'un kilomètre aucune réception 3G (?) c'est-à-dire aucune possibilité d'internet mobile ...

Monsieur le maire, tout est parfait, votre action positive est visible partout ! alors ayez une action auprès du fournisseur historique (France Télécom) pour l'implantation d'une antenne relais au sein de la commune des Mathes, je pense que vos concitoyens le méritent autant que les "vacanciers du Club Med", qui peuvent utiliser l'internet mobile les pieds dans l'eau.(!)

Très cordialement,
T. B.

Message envoyé par mail aux ateliers le 20/11/2012 à 10h30 :

Bravo, nous avons beaucoup apprécié et admiré les potirons, c'est une excellente idée qui a apporté un peu de couleurs au village dans ces premiers jours de froid.

Félicitations aux enfants et aux équipes techniques, c'est une belle collaboration, à renouveler.

C. et J.-C. P

Décès

Ils nous ont quittés le 2^e semestre 2012

- BARRIÈRE Marguerite Andrée Anne
(14/04/1931 - 13/10/2012)
- BOUSSICAULT Marylène Jeannette Madeleine Simone
épouse REDUREAU (10/08/1956 - 28/06/2012)
- CHEVRIER Hervé (28/09/1955 - 17/08/2012)
- GUIONNEAU Cécile Alida veuve PAGE
(09/07/1946 - 29/08/2012)

- JORIN Léon René (23/05/1931 - 23/11/2012)
- KERVIO Anne Marie Pierrette Charlotte
épouse PERRUCA (04/09/1930 - 14/11/2012)
- MOULE Françoise Noëlle Michèle épouse LOUAZEL
(22/04/1959 - 11/08/2012)
- VERMAELEN Nadine Marie-Paule Pierrette
épouse DUCCELLIER (27/08/1945 - 31/07/2012)

